



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juin 2003
Français
Original: anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4776e séance du Conseil de sécurité, tenue le 19 juin 2003, dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question intitulée « La situation en Guinée-Bissau », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration ci-après au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité, rappelant ses précédentes déclarations sur la Guinée-Bissau, notamment la déclaration de son président en date du 29 novembre 2000 (S/PRST/2000/37), ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2003/621), et prévoyant la mission du Conseil en Guinée-Bissau, se déclare préoccupé par la situation politique fragile dans ce pays, la crise économique et sociale persistante et les informations troublantes continues concernant la situation des droits de l'homme dans ce pays. Il demande instamment aux autorités nationales et à la communauté internationale de travailler de concert plus résolument en vue de remettre sur les rails le processus de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité lance un appel au Président et au Gouvernement de la Guinée-Bissau pour qu'ils organisent en temps voulu et effectivement les élections législatives à venir et veillent à ce que ces élections soient menées d'une manière transparente, juste et crédible, conformément à la Constitution et aux lois électorales. Le Conseil compte que les candidats ainsi que les partis politiques ne seront pas soumis à des actes de violence et d'intimidation et que la présence d'observateurs internationaux lors de ces élections sera jugée acceptable par tous les partis. Le Conseil espère aussi qu'après le bon déroulement des élections, le Gouvernement prendra des mesures concrètes supplémentaires en vue de donner de nouvelles preuves qu'il est résolument en faveur de la démocratie et de l'état de droit en promulguant la nouvelle constitution et en faisant en sorte que le Président et le Vice-Président de la Cour suprême soient dûment élus sans nouveau retard.

Le Conseil de sécurité demande au Gouvernement de la Guinée-Bissau de prendre les mesures nécessaires pour promouvoir un dialogue constructif avec la communauté internationale et les institutions de Bretton Woods, de

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



faire pleinement sienne l'approche en matière de partenariat énoncée par le Groupe consultatif spécial sur la Guinée-Bissau créé par le Conseil économique et social.

Le Conseil de sécurité lance un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle contribue financièrement à l'application du processus politique et économique en Guinée-Bissau et apporte notamment le concours nécessaire à l'organisation des élections législatives.

Le Conseil de sécurité exprime son inquiétude quant à la situation des droits de l'homme et des libertés civiles et engage le Gouvernement de la Guinée-Bissau à prendre les mesures nécessaires pour améliorer cette situation. Il souligne l'importance du respect total de la liberté de parole et de la liberté de la presse.

Le Conseil de sécurité reconnaît l'importance de la dimension régionale dans la solution des problèmes auxquels est confrontée la Guinée-Bissau et, à cet égard, demande à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Organisation des pays africains de langue officielle portugaise de renforcer leur engagement, et exprime son intention d'intensifier sa coopération avec ces organisations.

Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction le fait que le Président Kumba Yala soit disposé à accueillir des négociations sur la question de la Casamance et l'engage à continuer de coopérer de façon constructive avec le Gouvernement sénégalais en vue de contribuer à un règlement de cette question.

Le Conseil de sécurité reconnaît et loue le rôle essentiel joué par le Représentant du Secrétaire général ainsi que par l'équipe de pays des Nations Unies dans le renforcement de la paix, de la démocratie et de l'état de droit, et leur rend hommage pour leurs activités.

Le Conseil de sécurité exprime son plein appui à la future mission en Guinée-Bissau, qui sera menée par le Représentant permanent du Mexique, et qui constituera la première partie d'une mission d'ensemble en Afrique de l'Ouest, et attend ses conclusions et recommandations.

Le Conseil de sécurité fait part de son intention de continuer à examiner régulièrement la situation en Guinée-Bissau.
